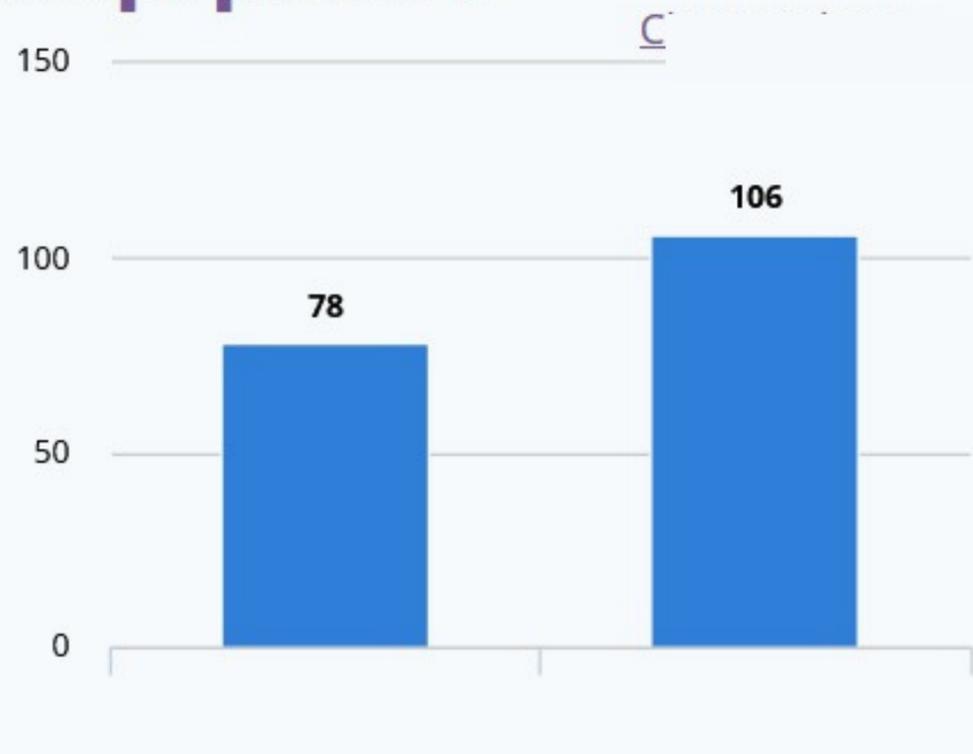


RÉSULTATS DU SONDAGE TEMPS PARTIEL

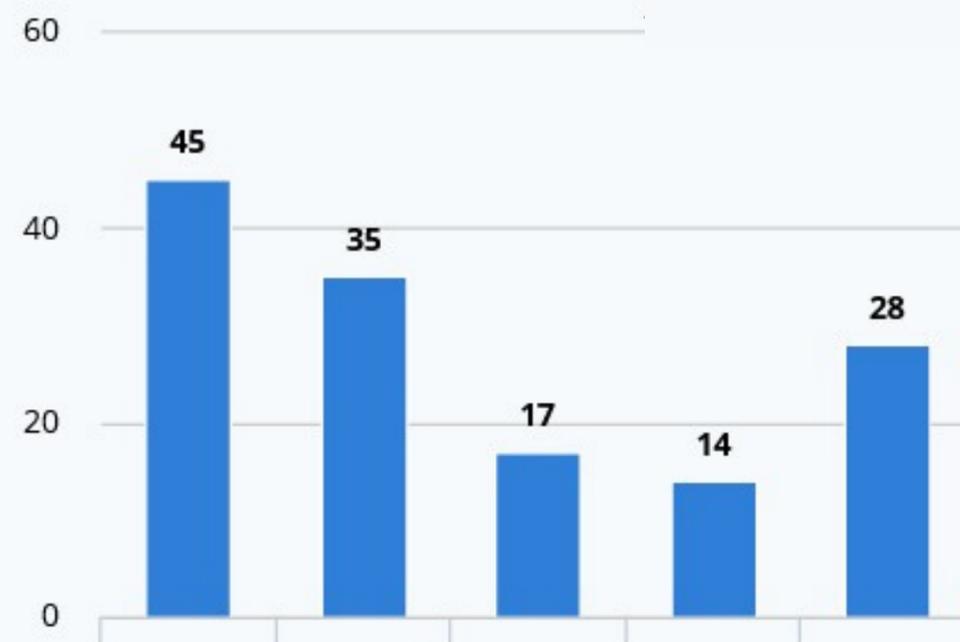
- **184 PROFESSEUR.E.S DES ÉCOLES ONT RÉPONDU AU SONDAGE**
- **75 PROFESSEUR.E.S DES ÉCOLES ONT EU UN REFUS DE TEMPS PARTIEL DEPUIS 2021, DONT 28 QUI ONT CUMULÉ PLUSIEURS REFUS**
- **45 PROFESSEUR.E.S DES ÉCOLES NE DEMANDENT PAS DE TEMPS PARTIEL CAR ILS ET ELLES ANTICIPENT UN REFUS**
- **164 VOTES EXPRIMENT VOULOIR FAIRE UNE PAUSE OU ARRÊTER LE MÉTIER DE PROFESSEUR.E DES ÉCOLES**
- **151 COLLÈGUES SOUHAITENT FAIRE UNE DEMANDE DE PARTIEL EN JANVIER 2024**

Etes-vous actuellement à temps partiel ?



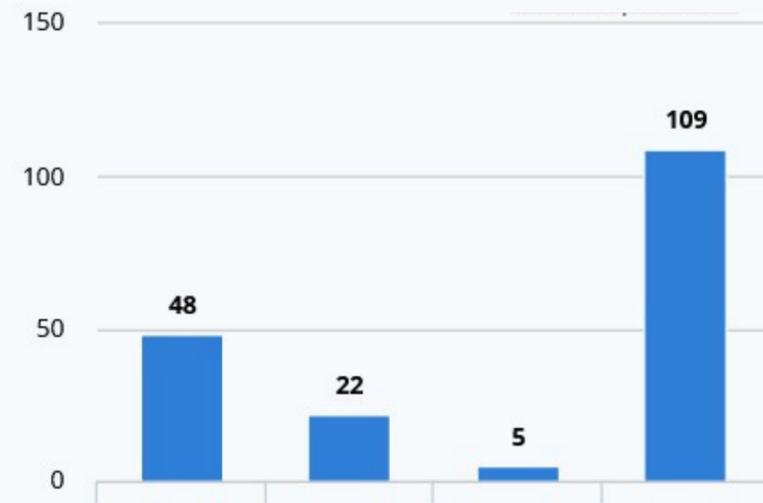
Oui	78
Non	106

Si oui, de droit ou sur autorisation et à quelle quotité ?



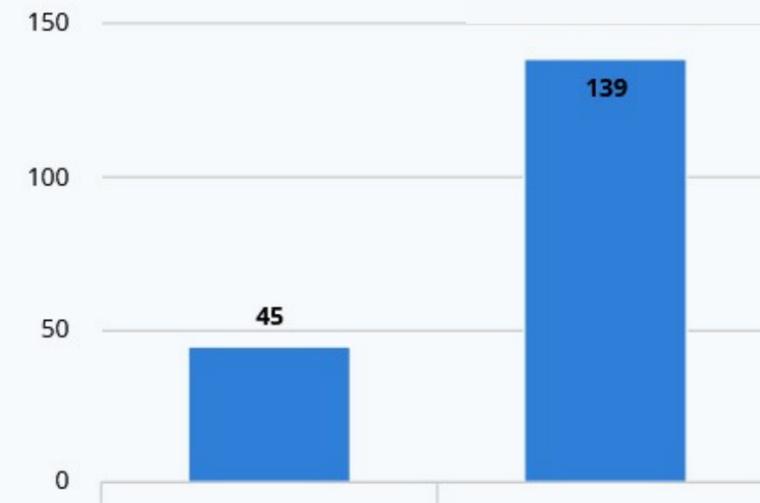
De droit	45
Sur autorisation	35
50% hebdomadaire	17
75%	14
78%	28

Avez-vous déjà eu un refus de temps partiel depuis 2021 ?



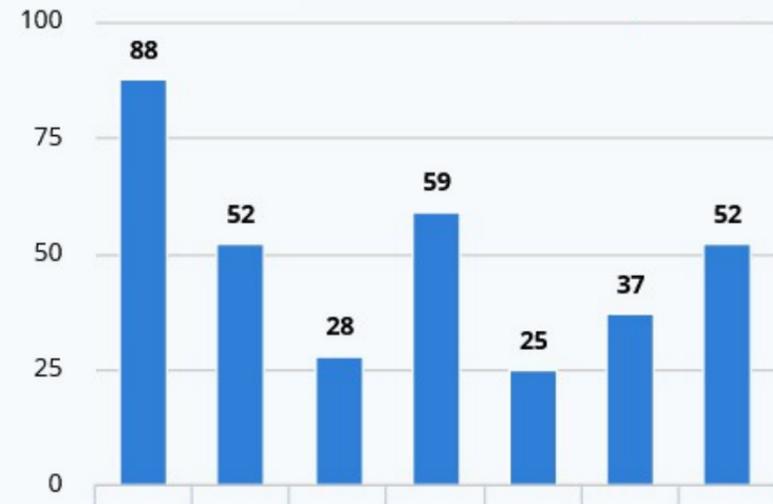
Oui, une fois	48
Oui, deux fois	22
Oui, trois fois	5
Non	109

Avez-vous cette année laissé tomber une demande de temps partiel en anticipant un refus ?



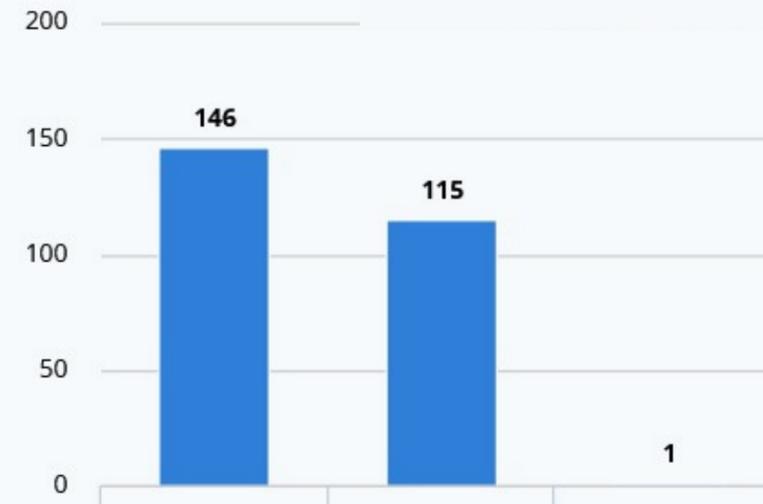
Oui	45
Non	139

Suite à ce ou ces refus, avez-vous envisagé ou envisagez-vous de :



Réitérer ma demande de travail à TP chaque année	88
démissionner (un peu) ?	52
démissionner (beaucoup) ?	28
demander une disponibilité (pour souffler ou changer de métier) ?	59
demander une rupture conventionnelle ?	25
renoncer à demander un TP et poursuivre à temps plein ?	37
Autre :	52

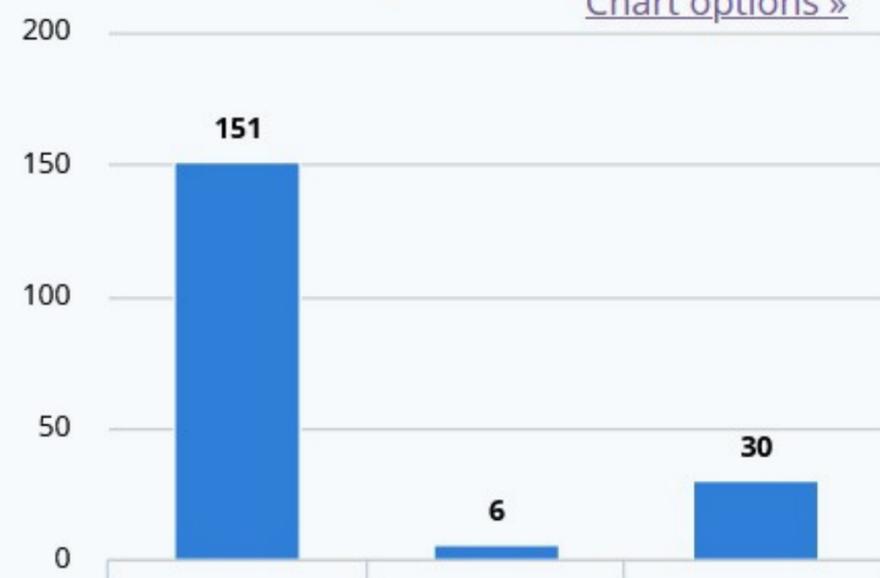
Si vous aviez la garantie de vous voir accorder un temps partiel, en feriez-vous la demande ?



L'année prochaine ?	146
Dans les années futures ?	115
Je ne pense pas.	1

L'intersyndicale souhaite que tous les personnels puissent s'autoriser à faire cette demande en 2024. Seriez-vous prêt·e à faire votre demande en janvier 2024 ?

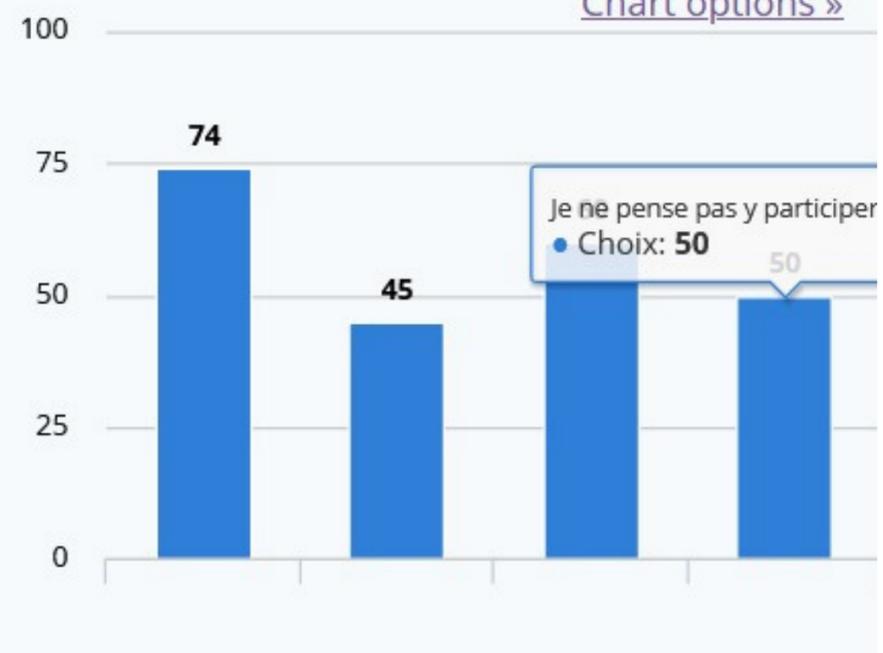
[Chart options »](#)



Oui	151
Non	6
Je ne sais pas encore.	30

L'intersyndicale va organiser un rassemblement en novembre pour l'octroi des temps partiel, pensez-vous y participer ?

[Chart options »](#)



Plutôt un mercredi après-midi	74
Plutôt un soir en semaine	45
Plutôt un samedi matin	60
Je ne pense pas y participer	50

DES TÉMOIGNAGES DE COLLÈGUES

Je travaille 45 heures par semaine (directeur d'école à 2 classes) + pendant les vacances.
En période scolaire, je ne parviens pas à avancer sur mes projets personnels et je suis souvent épuisé.
Je souhaite redemander un temps partiel. J'ai été à temps partiel (75%) pendant 5 ans. Cela ne posait pas de problème pour la direction de l'école.

J'estime aujourd'hui mon temps de travail à 32 heures par semaine en étant à 75%. Si je ne change pas ma manière de travailler, je serai donc à plus de 43 heures par semaine. Cela au détriment de ma vie de famille et de ma vie associative. Il me reste à choisir entre sacrifier une partie de ma vie et dégrader la qualité de mon travail

Impossible pour moi d'être présent, créatif, humainement disponible, patient, à l'écoute de tous, efficace dans mon travail... en étant à temps plein. J'ai alors l'impression de tout faire trop vite, trop mal, trop en tension, trop en précipitation. Toutes les sur-sollicitations des journées, couplées à la complexité grandissante du métier font que les satisfactions du "travail bien fait" sont alors difficiles à trouver.

Je ne me sentais pas capable d'assumer une classe à temps plein et une vie de maman avec un papa aux horaires atypiques. L'éducation nationale décide de notre quotidien à notre place et a obligé mon conjoint à prendre un temps partiel, pour alléger notre quotidien à tous, alors même que ce n'était ni son souhait ni le mien. Devoir travailler après une journée de classe puis une soirée de maman ne laisse plus beaucoup de temps pour préparer sereinement sa classe, surtout quand on découvre un niveau presque chaque année. Je ferai mon travail, mais cela ne se fera pas au détriment de ma vie personnelle.

Je me suis engagée cette année sur la liste d'aptitude de directeur car j'ai l'envie de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années en tant que directrice. Malheureusement, je constate actuellement que la seule journée de décharge de direction par mois qui m'est octroyée ne me suffit pas pour assurer le travail de direction. Je dois le faire sur mon temps personnel et j'en souffre énormément. J'ai besoin de ce temps pour à la fois assurer le travail de direction et la préparation des 5 niveaux de ma classe afin d'organiser ma semaine dans de bonnes conditions, tant au niveau professionnel que personnel.

J'ai trouvé un équilibre depuis février en venant à l'école et en travaillant mon jour de temps partiel. Je "m'offre" donc un jour de décharge de direction et de préparation pour ma classe, ce qui me permet d'être plus disponible pour ma fille les soirs et week-ends, et d'être moins fatiguée, les journées en classe en maternelle étant épuisantes. Or, pour la rentrée prochaine, la DASEN refuse mon temps partiel de droit, qu'elle juge soudain incompatible avec le poste de direction. Elle accepte le temps partiel uniquement si j'accepte de redevenir adjointe. Cette proposition n'est pas honnête.